

Prescrire

2017-2018

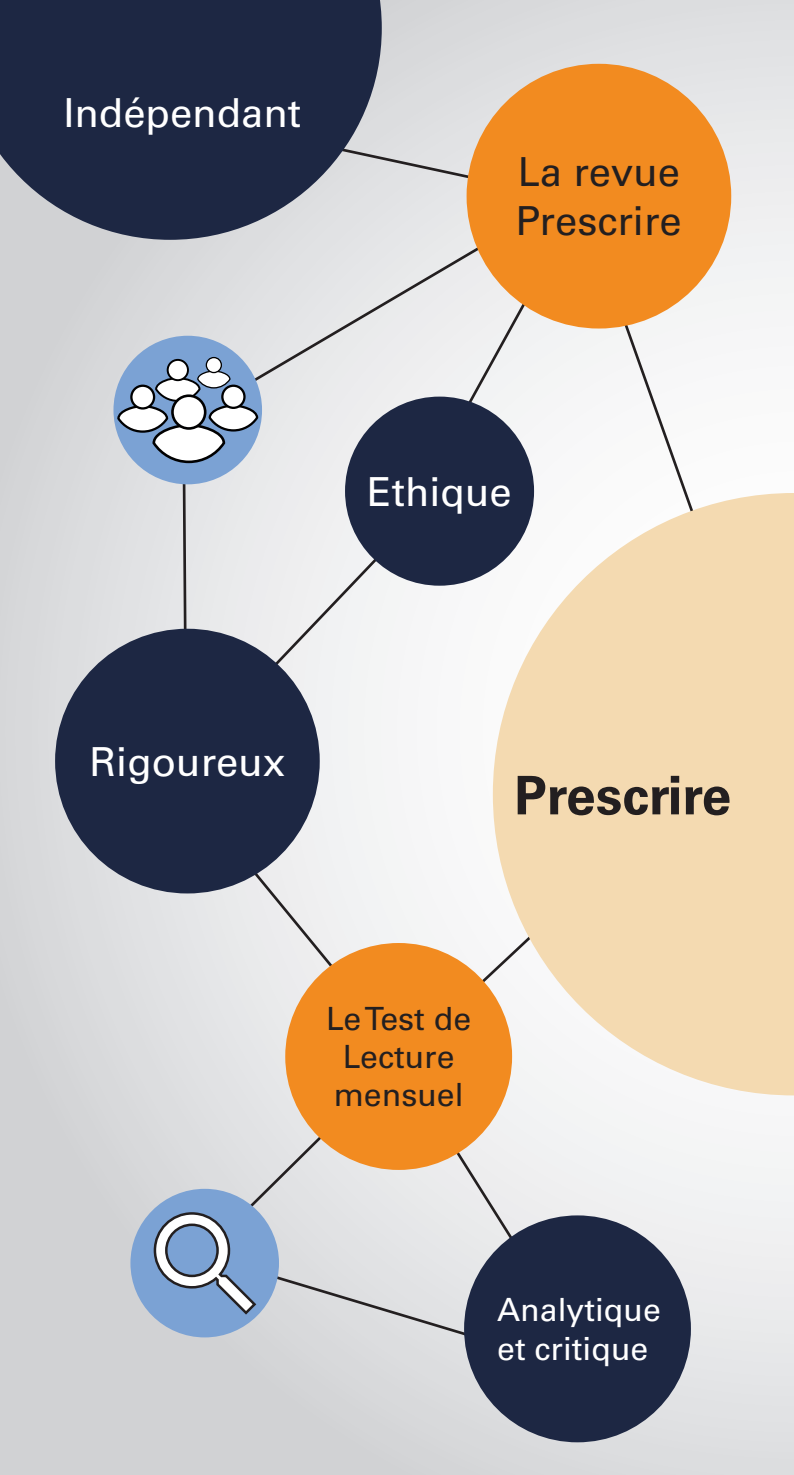
S'informer



Se former



Ressources
documentaires
et pédagogiques
en Formation initiale



Sommaire

Prescrire, pôle pluriprofessionnel de référence	2
Choisir la moindre dépendance	4

Fonds documentaire

La revue Prescrire	6
Application Prescrire	8
Interactions Médicamenteuses	10
Premiers Choix Prescrire	12
Fiches Infos-Patients	14
Prescrire International	16
Petit manuel des Troubles d'Origine Médicamenteuse	17
Site Prescrire Campus	18

Formation

Le Test de Lecture mensuel Prescrire	20
Les Thématiques Prescrire	22
Les facultés partenaires	24

Événements

Prix Prescrire	26
Pilule d'Or	27

Abonnement et tarifs

L'abonnement	28
Le "Coup de pouce"	29
Les Avantages Prescrire	30
Tarif Étudiants	31
Dispositif "Abonnés Solidaires"	32

Prescrire, pôle pluriprofessionnel de référence

L'Association Mieux Prescrire, qui édite la revue *Prescrire* et toutes les Productions Prescrire, poursuit un but non lucratif.

Son objectif est d'« **œuvrer, en toute indépendance, pour des soins de qualité, dans l'intérêt premier des patients...** » (article 1 des statuts).

L'équipe Prescrire permet aux étudiants et aux internes de s'appuyer sur une information fiable notamment sur les traitements : préservée en particulier de l'influence des firmes pharmaceutiques, comparative et adaptée aux besoins.

Prescrire est entièrement financée par les abonnés (28 000 abonnés) et les participants aux programmes de formation. Ni publicité ni subvention, ni sponsor ni actionnaire dans ce financement. Sur le site www.prescrire.org, les bilans annuels des finances de *Prescrire* sont accessibles à tous, en toute transparence.

Aucun rédacteur n'a de conflit d'intérêts. Cette condition (n'avoir aucun conflit d'intérêts) est une exigence pour pouvoir faire partie de la Rédaction de *Prescrire*.

Au cœur de l'activité de l'équipe Prescrire, la mise au point de synthèses des données de l'évaluation clinique nécessite un savoir-faire particulier. Les rédacteurs de *Prescrire*, au nombre d'une centaine, sont le plus souvent en exercice : médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, etc. Tous sont

longuement formés à l'élaboration de synthèses méthodiques et à l'utilisation des niveaux de preuves.

La mise au point des contenus édités par *Prescrire* nécessite une capacité documentaire puissante. La revue *Prescrire* possède son centre de documentation, autonome ; elle y consacre chaque année environ 600 000 €.

Ce travail d'équipe se traduit par la signature collective "**© Prescrire**". Une signature au service des soins de qualité, pour le plus grand bénéfice des patients.

© Prescrire



Choisir la moindre dépendance

Le cheminement pragmatique de *Prescrire*, revue et organisme d'information et de formation permanente des professionnels de santé, sans publicité ni subvention ni sponsor.

Prescrire est née, à la fin des années 1970, d'un constat simple : s'informer et se former en toute objectivité pour un exercice professionnel de qualité exige de ne pas dépendre financièrement des firmes du domaine de la santé. Car la raison d'être de ces firmes n'est pas de construire un système de santé efficient, au service des patients, assurant l'accès de tous à des soins de qualité. Leur horizon se construit en parts de marché, en permis de commercer, obtenus au plus vite et maintenus le plus longtemps possible, en chiffres d'affaires et en profits maximaux, au service de la firme et d'actionnaires.

Les fondateurs de *Prescrire* ont choisi d'obtenir une subvention ministérielle, en soutien d'une démarche somme toute d'intérêt général. Ils ont pu constater ensuite qu'on est toujours dépendant, en fin de compte, de celui qui paie. L'équipe *Prescrire* a donc décidé de choisir l'indépendance totale, c'est-à-dire de dépendre des seuls abonnés. Et depuis 1993, *Prescrire* est financée uniquement par les abonnés à *Prescrire*. Sans publicité ni subvention ni sponsor.

Un choix pragmatique. Le cheminement pragmatique de l'équipe *Prescrire* est la concrétisation du constat que chacun peut faire par lui-même : pour être libre d'agir, en son âme et conscience, sur le long terme, on a intérêt à choisir la moindre dépendance possible. La tentation est pourtant grande d'accepter les conflits d'intérêts, ces situations où le service

rendu aux patients est mis en concurrence avec l'obtention de rétributions par des tiers : firmes du domaine de la santé, assureurs maladie, etc.

Quand on est médecin, on en vient alors à accepter de prescrire tel médicament, plutôt que la meilleure solution pour le patient. On quémande les moyens de sa formation permanente, de ses plans de recherche, voire du fonctionnement de son service, etc. Quand on est pharmacien d'officine, on accepte de placer en vitrine et sur son comptoir tout et n'importe quoi, au motif de coller aux campagnes publicitaires télévisées. On accepte de vendre des produits hors statut de médicament, sans garantie de composition et sans donnée d'évaluation, etc.

Un choix efficace. La vitalité de *Prescrire* à travers les décennies montre que la volonté de moindre dépendance "à la *Prescrire*" s'avère depuis longtemps un choix de sauvegarde, efficace, dans un monde où la confusion des rôles, la compromission, voire la corruption, sont banalisées, y compris sous divers faux-semblants. La moindre dépendance, choisie, assumée et expliquée en toute transparence, c'est aussi le seul moyen d'être crédible. Choisir la moindre dépendance, c'est simple. Il suffit de le vouloir, d'y croire, de s'en donner les moyens, d'en faire valoir l'importance décisive, et de durer. En se posant souvent la question : pour qui travaille-t-on et de qui défend-on les intérêts au bout du compte ? Et en répondant : NON MERCI..., JE PRÉFÈRE LA LIBERTÉ. La liberté d'agir dans le respect de l'avis et de la vie des patients. Dans leur intérêt premier.

© **Prescrire**



La revue Prescrire

Chaque mois, une évaluation critique et comparative de la balance bénéfices-risques des nouveaux médicaments.

Comme 28 000 professionnels de santé francophones, recevez la revue *Prescrire*. Chaque numéro comporte 80 pages utiles, sans la moindre publicité.

Chaque mois dans *Prescrire*

Le **Rayon des Nouveautés** a pour objectif que dans le domaine du médicament aucune nouveauté, ni aucun progrès thérapeutique, ne vous échappe.

Dans **Vigilances**, retrouvez l'actualité en termes de pharmacovigilance et des synthèses des risques susceptibles de toucher les patients.

Avec **Stratégies**, agissez sur les diverses situations rencontrées en pratique quotidienne, grâce aux synthèses solides et aux propositions nuancées de la Rédaction.

Grâce à **Ouvertures**, enrichissez vos connaissances biomédicales par de nombreux

Une information solide

L'évaluation en toute liberté des stratégies de soins et des moyens thérapeutiques est une source de confiance.

Une information pluriprofessionnelle

Permettre l'entretien et le développement d'un socle de connaissances fiables sur lesquelles tous les soignants puissent appuyer leurs pratiques.

éclairages complémentaires : contexte professionnel, éthique, environnemental, etc.

Avec **Prescrire en Questions**, allez plus loin en découvrant les discussions techniques sur des textes publiés.

Réviser les concepts et méthodes qui fondent les décisions avec **Cogitations**, en répondant à des exercices ludiques, et échangez dans **Forum**, rubrique qui partage le point de vue des abonnés avec des témoignages et des débats.



Fonds documentaire

Application Prescrire

Les internes, les étudiants et les professionnels de santé peuvent désormais profiter, en plus des numéros imprimés de *Prescrire*, des services digitaux de l'*Application Prescrire*, incluse dans l'*Abonnement Professionnel*.

Des soins plus sûrs grâce à l'*Application Prescrire*

Les **Premiers Choix Prescrire** sont disponibles à partir du menu Accueil de l'*Application Prescrire* et au sein des moteurs de recherche : les éléments mis à jour régulièrement, les éléments de choix essentiels pour faire face à diverses situations cliniques fréquentes.

Les **fiches Infos-Patients** sont disponibles à partir du menu Accueil de l'*Application Prescrire* et au sein des moteurs de recherche. Ces fiches ont pour vocation d'être partagées avec les patients pour une information fiable sans subvention ni publicité.

L'*Application Prescrire* intègre aussi les **Interactions Médicamenteuses**, pour éviter les effets indésirables des médicaments, mises à jour chaque année.

Pratique

Tout ce que *Prescrire* a publié pour une utilisation personnalisée, rapide et confortable, particulièrement adaptée à l'usage des internes et des étudiants.

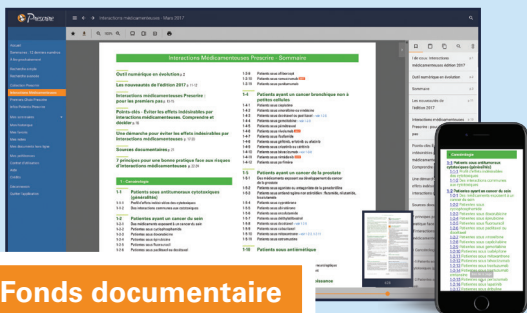
Des soins sûrs

Un service permanent d'informations fiables et indépendantes.

Des fonctionnalités digitales pratiques

Une **navigation fluide** d'un texte *Prescrire* à d'autres textes de *Prescrire* qui lui sont liés, qu'ils soient plus anciens ou plus récents ; des **notes personnelles** attachées à un texte de *Prescrire* au gré des besoins ; un **dispositif de recherche** par mots-clés particulièrement performant au sein de tout ce que *Prescrire* a publié ; le service "**Mes Sommaires**", interactif, pour repérer facilement, dans chaque nouveau numéro, les textes particulièrement susceptibles d'intéresser compte tenu de sa pratique personnelle ; la gestion de **favoris** ; au sein d'un texte, la possibilité de copier-coller et une fonction de recherche ; au sein d'un numéro, une navigation via des **signets** ; et bien d'autres.

- L' *Application Prescrire* est compatible avec les versions PC Windows° à partir de Windows 7° et les versions Mac OS X° à partir de la version 10.9. Elle est téléchargeable sur le site www.prescrire.org
- Les versions mobiles sont compatibles avec les versions Android à partir d'Android 5° et les version iOS à partir de iOS 10°.



Fonds documentaire

Interactions Médicamenteuses

"Éviter les effets indésirables par interactions médicamenteuses" permet une démarche globale, faite de compétences et d'**interventions adaptées à la situation de chaque patient**. Plus de 30 années de recherches documentaires à l'échelle mondiale et d'analyses d'évaluations cliniques.

Pour **plus d'un millier de médicaments**, cette édition dévoile les profils d'effets indésirables, explique les mécanismes d'interactions et propose un raisonnement à partir du type de patient et d'affection. Elle permet ainsi de déceler, prévenir et agir sur les interactions, dans un très grand nombre de cas.

Comprendre et décider

Ce contenu de l'*Application Prescrire* aborde les interactions sous un angle original, adapté aussi aux internes : par types de patients atteints par telle ou telle affection.

Pratique

Son classement par types de patients permet une navigation rapide dans les chapitres.

Vous y trouverez :

- les traits essentiels du profil d'effets indésirables de très nombreux médicaments courants, pour prévoir les risques ;
- les éléments de pharmacologie pertinents, pour mémoriser les interactions médicamenteuses qui comptent ;
- des synthèses des principales interactions auxquelles expose le traitement de nombreuses affections, en particulier des affections chroniques ;
- des "mesures à prendre", au cas par cas.

Dans l'*Application Prescrire*, l'ensemble des "Interactions Médicamenteuses" est actualisé annuellement. Il est alors possible de le consulter soit dans sa globalité dans l'espace "Interactions Médicamenteuses", soit via le moteur de recherche général utilisant l'indexation Prescrire.



Fonds documentaire

Premiers Choix Prescrire

Les *Premiers Choix Prescrire* rassemblent, dans un format synthétique, **les éléments essentiels pour s'orienter et agir** à bon escient dans de nombreuses situations cliniques fréquentes.

Des éléments de choix essentiels

Rédigées dans un vocabulaire simple, les synthèses *Premiers Choix Prescrire* sont construites selon un schéma standardisé, en sections courtes, identifiées par des pictogrammes et des titres informatifs, afin de repérer rapidement **l'information utile en situation pratique de soins** : identification de la situation clinique ; options de traitements non médicamenteux et médicamenteux. Les "Signes d'alerte" de situations cliniques à risque majeur et les "Traitements à écarter" sont mis en exergue pour un **repérage immédiat**. Le cas des femmes enceintes ou pouvant le devenir est systématiquement envisagé.

Aider les soignants pour la pratique courante

Ces synthèses fournissent notamment aux étudiants et internes les éléments cliniques et paracliniques

Utiles

Les synthèses *Premiers Choix Prescrire* sont consultables à tout moment via l'*Application Prescrire*.

Mises à jour

Les synthèses *Premiers Choix Prescrire* sont régulièrement mises à jour.

utiles pour confirmer ou infirmer leurs hypothèses face à la situation pratique de soins qui concerne un patient. Les traitements de premier choix proposés, médicamenteux ou non, se basent sur l'évaluation comparative des **balances bénéfiques-risques** des options disponibles. Un glossaire explicite certains termes techniques essentiels pour la situation pratique de soins concernée, et parfois mal connus. Classées par domaines médicaux, elles sont régulièrement actualisées. La publication régulière et programmée des synthèses *Premiers Choix Prescrire* vise à constituer un socle solide, actualisé, à utiliser sans modération pour mieux soigner, au quotidien.

En complément, les renvois et les références issus des textes *Prescrire* permettent aussi d'accéder à des **analyses plus détaillées** de l'évaluation des traitements, de **leurs effets indésirables et risques d'interactions médicamenteuses**, et à des documents d'information utiles à transmettre aux patients.

Particulièrement adaptés aux besoins des internes, les *Premiers Choix Prescrire* sont publiés dans la revue *Prescrire* et **les versions mises à jour sont disponibles dans l'*Application Prescrire***.



Fonds documentaire

Fiches Infos-Patients

Pour participer au mieux aux décisions qui les concernent, et prendre de manière autonome leurs propres décisions, les patients ont besoin d'une information pertinente, fiable et équilibrée.

Partager l'information avec les patients

Ces informations proviennent d'institutions officielles, de professionnels de santé parlant à titre personnel ou collectif, de firmes pharmaceutiques, d'assureurs, d'associations de patients, etc. Sans parler des informations délivrées oralement par les divers intervenants, et des messages que les patients se transmettent entre eux. Pour les professionnels de santé et les internes qui veulent fournir des informations fiables et utiles à leurs patients, quel travail de tri et de mise à jour !

Les *fiches Infos-Patients Prescrire* sont des fiches d'information pour les patients, élaborées selon la "méthode Prescrire" : fiables, sans conflit d'intérêts, et rédigées pour être facilement accessibles aux patients.

Elles sont disponibles pour les abonnés via l'*Application Prescrire*. Elles sont d'abord conçues pour servir de support ou de complément

Disponibles

Une fiche, un message, et des dizaines de thèmes abordés. Plus d'une centaine de *fiches Infos-Patients* sont disponibles dans l'*Application Prescrire*.

Mises à jour

Les *fiches Infos-Patients* sont mises à jour régulièrement

à la communication, au sein de la maison de santé, au cabinet médical ou à l'officine. Mais elles sont aussi utilisables de nombreuses autres manières.

Une fiche, un message, et des dizaines de thèmes abordés

Chaque fiche aborde un thème précis. Elle vise à renforcer un message-clé de soignant à patient. Les fiches révisées et les nouvelles fiches sont signalées chaque mois. **Plus de 170 fiches révisées sont disponibles via l'*Application Prescrire*.**

De multiples usages d'aide à la communication

Ces fiches peuvent être imprimées et fournies aux patients pour accompagner ou prolonger une explication, une prescription, une dispensation médicamenteuse ou un refus de dispensation, pour répondre à une question. Les *fiches Infos-Patients* ne remplacent bien sûr pas la communication directe. Elles visent à la faciliter ou à la compléter. À vous de recourir aux *fiches Infos-Patients*, de vous les approprier pour les utiliser au mieux de l'intérêt des patients.



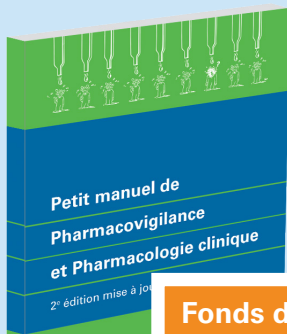
Prescrire International

Prescrire se décline aussi à l'international : onze numéros par an dont chaque édition est une sélection de textes de *Prescrire* traduits en anglais.

On y retrouve les rubriques chères aux abonnés à *Prescrire* :

- la rubrique **New Products** : des évaluations comparatives des nouveaux médicaments et nouvelles indications ;
- la rubrique **Adverse Effects** : des données solides sur les effets indésirables présumés ou confirmés, recueillies auprès de nombreuses sources partout dans le monde ;
- la rubrique **Reviews** : des évaluations des stratégies thérapeutiques et des recommandations de traitement fondées sur les meilleures preuves disponibles ;
- la rubrique **Outlook** : des éclairages utiles à votre pratique professionnelle (éthique, législation, environnement, etc.).

Les abonnés à *Prescrire International* bénéficient d'un accès complet au site **english.prescrire.org** qui regroupe les textes publiés dans *Prescrire International*.



Fonds documentaire

Petit manuel de Pharmacovigilance et Pharmacologie clinique

Les médicaments ont 2 composantes indissociables : des effets recherchés et des effets indésirables. Pour bien soigner, il est impératif de prendre en compte ces deux aspects, sans négliger le second. Les effets indésirables des médicaments défraient souvent la chronique, et occupent une part de plus en plus importante de l'activité des professionnels de santé de premier recours.

Il apparaît toujours indispensable que la formation initiale des professionnels de santé soit renforcée, et la formation continue indépendante généralisée.

Une sélection pragmatique de textes Prescrire :

- connaître et comprendre les effets des médicaments ;
- des repères importants, des raisonnements de base, des concepts indispensables pour mieux comprendre les domaines de la pharmacovigilance et de la pharmacologie clinique ;
- mieux prévoir les conséquences des effets d'un médicament et mieux mettre les patients à l'abri des effets nocifs.

Pour télécharger en accès libre cette nouvelle édition, rendez-vous sur **www.prescrire.org** > Libre accès > Petit manuel de Pharmacovigilance.



Fonds documentaire

Site Prescrire CAMPUS

Vous êtes étudiant-e, interne, enseignant-e ou encore maître de stage ?

Sur le site campus.prescrire.org, de nombreux contenus sont accessibles à tous. Par exemple, en accès libre : les exercices de Lectures critiques Prescrire, les Articles en Une, le Petit manuel de Pharmacovigilance et Pharmacologie clinique, les vidéos d'interventions et débats lors des événements Prescrire, etc.

Et en plus, pour les abonnés, l'accès au fonds documentaire Prescrire, ainsi que des contenus en ligne très utiles dans la pratique professionnelle et en formation initiale.

Dans la rubrique "**Programmes**", découvrez les programmes de formation Prescrire qui facilitent la transition entre la formation initiale et une formation permanente adaptée à un exercice professionnel de qualité.

Utile

Un site conçu pour les internes et les étudiants et pour tous ceux qui interviennent au cours de leur formation.

Dans la rubrique "**Offres**", trouvez toutes les informations utiles pour s'abonner à *Prescrire* et profiter des services digitaux de l'*Application Prescrire* ou s'inscrire à un programme de perfectionnement des connaissances, pour profiter des avantages Prescrire, etc.

Retrouvez aussi sur le site campus.prescrire.org :

- la liste des facultés validant des programmes Prescrire au sein du cursus universitaire ;
- des formulaires en ligne, par exemple pour commander des kits de présentation des Productions Prescrire ou des kits Maître de stage.

**Pour davantage de renseignements,
rendez-vous sur le portail dédié à la formation
initiale, <http://campus.prescrire.org>**



Formation

Réservé aux abonnés

Le Test de Lecture mensuel

Depuis plus de 25 ans, le *Test de Lecture mensuel* accompagne les parutions de *Prescrire*.

Objectif du programme

Méthode éprouvée, le *Test de Lecture* vous permet :

- de bénéficier de la mise en évidence de nombreuses informations utiles pour votre transition vers l'exercice professionnel ;
- de mieux mémoriser les informations importantes grâce à une lecture active ;
- d'intégrer une démarche d'auto-évaluation de ce qui a été retenu.

Déroulement du programme

Chaque session annuelle comporte 11 questionnaires mensuels constitués de dix groupes de questions. Chacun des questionnaires porte sur le numéro de la revue *Prescrire* publié deux mois auparavant. Vous disposez d'un délai maximum de 2 mois pour répondre à chaque questionnaire.

Les frais d'inscription pour les étudiants sont inclus dans leur abonnement à *Prescrire*.

Dates-clés

Inscription : de juin à mi-décembre

Session : 1 session par an

Publication du 1^{er} questionnaire : novembre, portant sur le numéro de septembre

Publication de la promotion millésimée "Lecteurs Émérites de *Prescrire*" : janvier

Espace personnalisé en ligne

Sur le site campus.prescrire.org, vous participez au programme avec :

- l'accès 24h/24 à votre suivi personnalisé et aux questionnaires ;
- l'utilisation du mode "brouillon" ;
- les rappels de dates par courriel ;
- les corrigés avec des liens vers les textes-sources.

Un effort reconnu en formation initiale

Les participants ayant validé la session deviennent "Lecteur Émérite de *Prescrire*" pour une année.

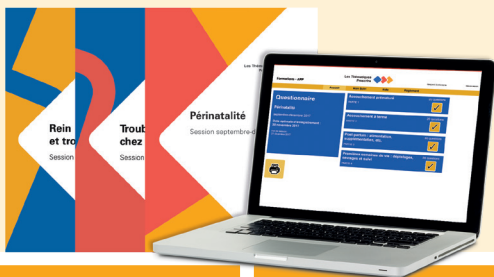
Prescrire leur remet le diplôme millésimé, ainsi qu'une Attestation.

Un étudiant peut faire valoir sa réussite auprès de sa faculté ⁽¹⁾.

Validation du programme

- Répondre aux 11 questionnaires dans les délais impartis ;
- Obtenir au moins 176 points sur un total de 220 points (80 % de réussite).

(1) De nombreuses facultés ont inclus le *Test de Lecture mensuel Prescrire* dans leur cursus universitaire. Les étudiants ayant validé leur session bénéficient d'une équivalence universitaire (voir pages 24-25).



Formation

Réservé aux abonnés

Les Thématiques Prescrire

Les principes pédagogiques du programme sont fondés sur :

- la lecture et la mémorisation des informations contenues dans le support documentaire, dont les textes, issus de ce que *Prescrire* a publié, ont été sélectionnés pour la pertinence de leur contenu scientifique ;
- la vérification de l'acquisition des connaissances avec le questionnaire en ligne.

Exemples de thèmes traités : femmes enceintes, rein et troubles urinaires, troubles psychiques, périnatalité, dermatologie, etc.

Déroulement du programme

En début de session, vous recevez le support documentaire papier.

Vous lisez, analysez et mémorisez les données et synthèses contenues dans le support.

Puis, vous répondez au questionnaire en ligne (délai optimal : 3 mois).

Dans le mois qui suit la fin de la session, le corrigé est en ligne avec les références des textes-sources.

Vous êtes informé-e de la validation de la session.

Dates-clés

Inscription : toute l'année

Session : 3 sessions par an

Périodicité : septembre-décembre, janvier-avril, mai-août,

Publication de la liste des "Lauréats des Thématiques

Prescrire" : mars

Espace personnalisé en ligne

Sur le portail Prescrire Campus (<http://campus.prescrire.org>), vous participez au programme avec :

- l'accès 24h/24 à votre suivi personnalisé et au questionnaire en cours ;
- l'utilisation du mode "brouillon" ;
- les rappels de dates par courriel ;
- les corrigés avec des liens vers les textes-sources.

Un effort reconnu en formation initiale

La validation des 3 sessions consécutives de votre "Parcours Lauréat" vous permet d'obtenir le titre millésimé de "Lauréat des Thématiques Prescrire". Un étudiant peut faire valoir sa réussite auprès de sa faculté ⁽¹⁾.

Validation du programme

- Répondre à chaque questionnaire dans les délais impartis ;
- Obtenir au moins 64 points sur un total de 80 par questionnaire (80 % de réussite).

(1) Plusieurs facultés ont inclus *Les Thématiques Prescrire* dans leur cursus universitaire. Les étudiants ayant validé leur parcours bénéficient d'une équivalence universitaire (voir pages 24-25).

Une formation initiale indépendante

Les facultés de médecine ou de pharmacie peuvent, de manière tangible, encourager les étudiants à s'appuyer sur *Prescrire* dès leur cursus universitaire.

Un socle commun et partagé de connaissances

Les étudiants ayant validé leurs sessions obtiennent une équivalence universitaire.

Formation

Les facultés partenaires

Plusieurs facultés utilisent déjà *Prescrire* en formation initiale.

Cette démarche pédagogique présente de nombreux avantages :

- sensibiliser les étudiants à une information indépendante fondée sur la lecture critique des données pertinentes issues de l'évaluation clinique ;
- encourager et reconnaître une démarche autonome, déjà orientée vers la pratique professionnelle ;
- favoriser la transition des étudiants vers une démarche de formation permanente indépendante, socle d'une pratique professionnelle de qualité, au service de la santé des patients.

Les étudiants peuvent obtenir des équivalences universitaires, et des titres millésimés de *Prescrire* reconnus par les professionnels de santé et les patients.

Les étudiants membres d'une faculté partenaire bénéficient aussi de conditions d'abonnement avantageuses⁽¹⁾.

(1) Voir à partir de la page 28

	Test de Lecture mensuel Prescrire	Les Thématiques Prescrire
Auvergne-Rhône-Alpes		
Faculté de médecine de Grenoble	Optionnel	
Faculté de médecine de Lyon	10 h d'enseignement	10 h d'enseignement
Faculté de médecine de Saint-Étienne	20 points	10 points
Bretagne		
Faculté de médecine de Brest	32 h d'enseignement	
Faculté de médecine de Rennes	10 h d'enseignement	
Centre Val de Loire		
Faculté de médecine de Tours	20 h d'enseignement	
Grand Est		
Faculté de médecine de Nancy	Optionnel	
Faculté de médecine de Reims	10 h d'enseignement	
Faculté de médecine de Strasbourg	4 crédits formation optionnelle	
Ile-de-France		
Faculté de médecine de Créteil	Optionnel	
Faculté de médecine Paris Descartes	10 h d'enseignement	
Faculté de pharmacie Paris Descartes	Optionnel	
Faculté de médecine Paris Diderot	18 h d'enseignement	12 h d'enseignement
Faculté de médecine Paris 13 Bobigny	5 points	
Faculté de médecine Pierre et Marie Curie	10 h d'enseignement	10 h d'enseignement
Normandie		
Faculté de médecine de Caen	1 module optionnel	1 module optionnel
Faculté de médecine de Rouen	6 Crédits-Cours	
Nouvelle-Aquitaine		
Faculté de médecine de Poitiers	Optionnel	
Pays de la Loire		
Faculté de médecine d'Angers	7 h d'enseignement	
Faculté de médecine de Nantes	12 h d'enseignement (20 points)	
Provence-Alpes-Côte d'Azur		
Faculté de médecine de Nice Sophia-Antipolis	15 h d'enseignement	

Liste établie au 31 octobre 2017

Ouvert à tout public

Près de 150 participants (professionnels de santé, patients, journalistes, politiques, auteurs, éditeurs, etc.) en octobre 2016.

Date-clé

Le Prix Prescrire 2017 aura lieu le 5 octobre 2017 à Paris.

Événements

Prix Prescrire

Chaque mois d'octobre, *Prescrire* décerne un prix à des ouvrages ou documents sélectionnés parmi ceux analysés durant l'année écoulée, utiles pour la réflexion ou la pratique dans le domaine de la santé.

Prescrire étudie chaque année les ouvrages d'information édités pour les soignants et le grand public, en langue française, et rend compte de ses choix, dans la rubrique "Lu pour vous". Une vingtaine d'ouvrages par an sont ainsi sélectionnés pour leur utilité et leur fiabilité.

Le jury du Prix Prescrire, composé de membres de la Rédaction, annonce chaque mois d'octobre les ouvrages primés pour l'année écoulée, choisis parmi les ouvrages analysés dans les numéros de *Prescrire* entre octobre et septembre de l'année suivante.

Cet événement est aussi l'occasion de débattre avec le public d'un sujet de société dans le domaine de la santé.

Thème 2017 : Agir avec les patients et les victimes des soins. Pour des soins de qualité, plus sûrs.

Ouvert à tout public

Plus de 150 participants (firmes, professionnels de santé, patients, journalistes, politiques et institutionnels, etc.) en janvier 2017.

Date-clé

La prochaine *Pilule d'Or* aura lieu le 25 janvier 2018 à Paris.

Événements

Pilule d'or

Chaque année, *Prescrire* organise la *Pilule d'Or* au mois de janvier : **une conférence-débat sur un sujet de société dans le domaine de la santé et l'annonce des Palmarès Prescrire de l'année écoulée.**

Chaque mois, les nouveaux médicaments, la qualité de leur conditionnement et la qualité de l'information fournie par les firmes pharmaceutiques à la Rédaction sont passés au crible de l'analyse de *Prescrire*. Ce travail permet l'élaboration de trois Palmarès annuels, en toute indépendance : les Palmarès des Médicaments, du Conditionnement et de l'Information.

Les Palmarès Prescrire relatifs à l'année qui vient de s'achever sont ainsi annoncés publiquement, durant l'événement de la *Pilule d'Or*, avec distinction des firmes concernées.

Cet événement est en outre une occasion de débattre avec le public d'un sujet de société dans le domaine de la santé.

L'abonnement

L'Abonnement Professionnel à Prescrire

Cet abonnement combine rapidité et efficacité. Il s'articule autour **des services digitaux de l'Application Prescrire**, grâce auxquels les textes de *Prescrire* sont accessibles facilement, rapidement et en illimité. Avec un service d'informations disponible quand vous le souhaitez et où que vous soyez. Le tout s'appuyant sur un fonds documentaire riche, fiable et indépendant, au cœur de la pratique quotidienne et particulièrement utile en formation initiale.

Avec l'*Abonnement Professionnel à Prescrire*, vous recevez aussi chaque mois, un numéro de *Prescrire* comprenant une évaluation critique et comparative de la balance bénéfices-risques des nouveaux médicaments ainsi que de nombreuses données utiles pour des soins de qualité. Soit 80 pages sans publicité.

Pour vous abonner au tarif Étudiants, rendez-vous sur : <http://campus.prescrire.org>

Coup de pouce

Une opportunité unique pour les étudiants qui débutent l'internat

Vous êtes étudiant-e en 1^{re} année d'internat en médecine ? Le "Coup de pouce 1^{ère} année d'internat en médecine" a été imaginé pour vous permettre d'accéder à une documentation professionnelle fiable et indépendante, dénuée de tout conflit d'intérêts.

Le "Coup de pouce 1^{ère} année d'internat en médecine" est valable uniquement durant votre 1^{ère} année d'internat de médecine. Il consiste en une remise de **36 €** sur le montant de votre souscription à l'*Abonnement professionnel à Prescrire* ⁽¹⁾. **Et, ce n'est pas tout !**

Le bulletin d'abonnement incluant la remise "Coup de pouce" de 36 €, est **disponible sur www.campus.prescrire.org**

Si vous êtes étudiant-e dans l'une des facultés partenaires de *Prescrire*, vous pouvez cumuler votre remise "Coup de pouce 1^{ère} année d'internat en médecine" de 36 € avec la remise "Facultés Partenaires" de 12 €. Soit, une déduction de 48 € et vous réduisez considérablement le coût de votre abonnement.

Le bulletin d'abonnement incluant à la fois la remise "Coup de pouce" de 36 € et la remise Facultés ou Partenaires de 12 € est **disponible auprès de votre association ou syndicat, ou sur demande à relationsabonnes@prescrire.org**

Abonnez-vous à des conditions exceptionnelles !

(1) Les remises "Coup de pouce 1^{ère} année d'internat en médecine", "Facultés" et "Partenaires" ne sont pas cumulables avec la remise "Parrainage Prescrire".

Les Avantages Prescrire

Le Parrainage Abonnés

Abonné-e à *Prescrire*, vous pouvez, vous aussi, renforcer l'impact de *Prescrire* en parrainant l'un de vos contacts étudiants. À titre de remerciement, vous recevrez, par voie postale, un Bon d'achat *Prescrire* d'un montant de **36 €**, à déduire de vos prochaines commandes de Productions *Prescrire* ou à affecter au dispositif "Abonnés Solidaires". Votre filleul-e bénéficiera d'une réduction de 36 € à déduire de sa première période de souscription à l'*Abonnement Professionnel à Prescrire*.

Pour tout parrainage, **télécharger le bulletin de souscription** correspondant à l'*Abonnement Professionnel à Prescrire* sur **www.campus.prescrire.org**

La remise Facultés

Les étudiants inscrits dans une faculté ayant intégré le *Test de Lecture mensuel Prescrire* et/ou *Les Thématiques Prescrire* dans son cursus bénéficient d'un tarif préférentiel incluant une remise de **12 €** pour s'abonner ou se réabonner à *Prescrire*. Cette remise n'est pas cumulable avec le Parrainage Abonnés.

Le bulletin d'abonnement incluant la remise Facultés de 12 €, valable pour tout abonnement ou réabonnement est **disponible sur www.campus.prescrire.org**

La remise Partenaires

Une remise de **12 €** pour tout abonnement ou réabonnement à *Prescrire* est accordée aux adhérents des associations d'étudiants et syndicats d'internes ayant des relations de partenariat avec *Prescrire*. Cette remise n'est pas cumulable avec le Parrainage Abonnés.

Le bulletin d'abonnement incluant la remise Partenaires de 12 €, valable pour tout abonnement ou réabonnement est **disponible auprès de votre association ou syndicat, ou sur demande à relationsabonnes@prescrire.org**.

Tarif Étudiants ⁽¹⁾

Le prélèvement annuel c'est simple, pratique et avantageux. Profitez d'une remise de 30 € par an !

Abonnement professionnel à Prescrire

Paielement par prélèvement annuel	246 €
Paielement par prélèvements mensuels	23 €
Paielement par carte bancaire, chèque ou virement	276 €

Prescrire International

Abonnement 1 an	70 €
Abonnement 2 ans	140 €

Le Test de Lecture mensuel Prescrire

Les frais d'inscription sont inclus dans le montant de l'abonnement au tarif Étudiants

Les Thématiques Prescrire

Paielement par prélèvement annuel	192 €
Paielement par carte bancaire, chèque ou virement	222 €

(1) Pour bénéficier des tarifs étudiants, il est nécessaire de fournir une copie de votre carte d'étudiant à jour.

Le dispositif "Abonnés Solidaires"

"Abonnés solidaires" permet de recueillir des dons de la part des abonnés afin de soutenir des soignants exerçant dans des pays à faibles ressources économiques. Depuis 2016, ces dons servent aussi à financer des initiatives visant à promouvoir une culture d'indépendance et de développement de l'esprit critique dans les filières des formations des professions de santé, y compris en France.

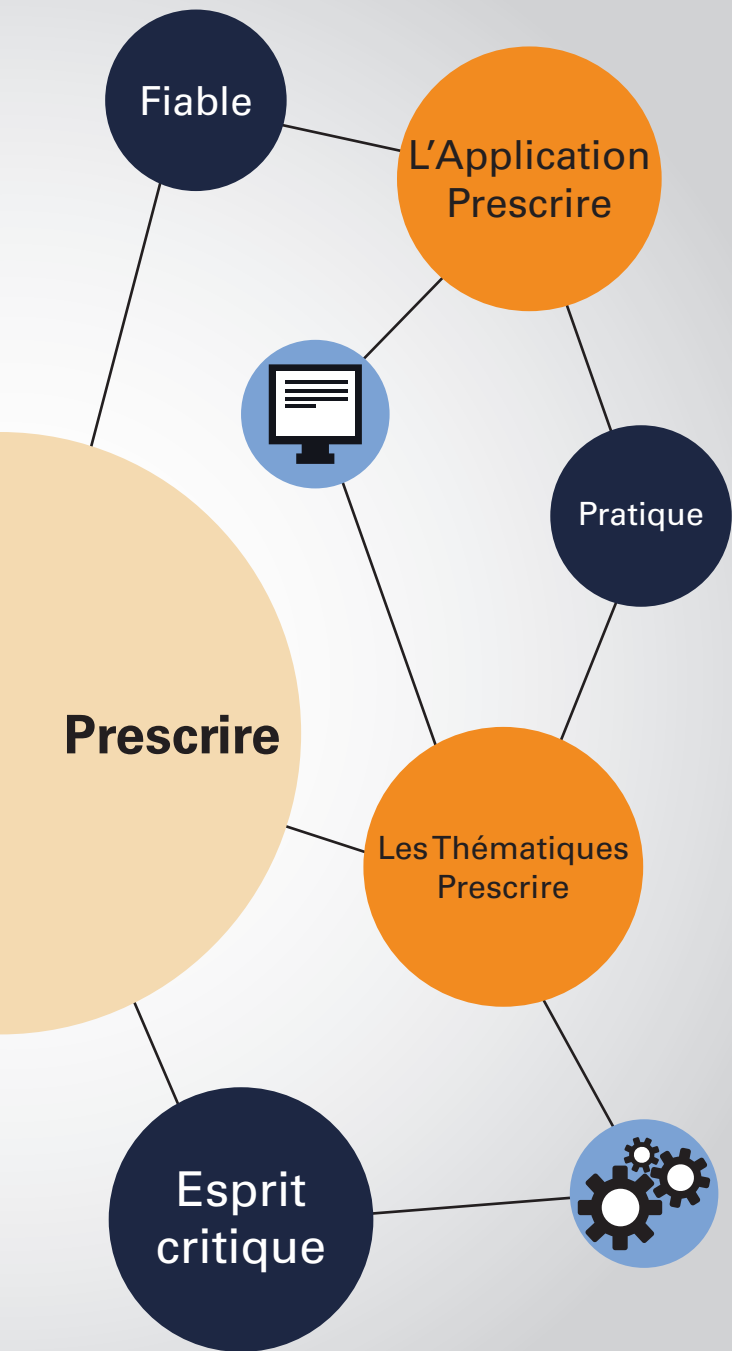
Une sélection soigneuse des bénéficiaires

Un comité de sélection des bénéficiaires "Abonnés Solidaires" examine les demandes et attribue les aides avec attention. Les candidats peuvent exprimer directement leur demande, ou être proposés par des tiers (abonnés, associations, syndicats d'étudiants, etc.).

Participer au mouvement de solidarité *Prescrire* !

Pour proposer des bénéficiaires ou adresser vos contributions à "Abonnés Solidaires", merci d'écrire à : contact@prescrire.org.

Pour plus de détails, aller sur le site www.prescrire.org
> Qui est Prescrire > Les abonnés participent > Abonnés Solidaires.



Prescrire



83 boulevard Voltaire
75558 PARIS CEDEX 11
FRANCE



Tél. +33 (0)1 49 23 72 80
Fax +33 (0)1 49 23 76 48
www.prescrire.org
contact@prescrire.org